

**DÉCISION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**

**DG 6929-06-2020 NOMINATION – direction adjointe – Polyvalente de  
Saint-Georges – modification**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 315 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule que le mandat des commissaires des commissions scolaires francophones prend fin dès le 8 février 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule qu'à compter du 9 février 2020 et jusqu'au 15 juin 2020, le directeur général d'une commission scolaire francophone assume les fonctions que la loi attribue au conseil des commissaires et aux commissaires.

**CONSIDÉRANT** la pandémie de la COVID-19, le directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, M. Normand Lessard, exercera les fonctions et les pouvoirs dévolus au Conseil d'administration du centre de services scolaire jusqu'au 15 octobre 2020.

Le directeur général, monsieur Normand Lessard, autorise :

**QUE** madame Geneviève Plante soit nommée au poste de direction adjointe de la polyvalente de Saint-Georges à compter du 30 juillet 2020.

Copie certifiée conforme  
Ce 29<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt



Normand Lessard, directeur général



Marie-Ève Dutil, directrice par intérim  
Secrétariat général et services corporatifs